



Par courriel

donna.achimov@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Le 8 juin 2015

Madame Donna Achimov
Présidente-directrice générale
Bureau de la traduction
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Gouvernement du Canada

Madame Achimov,

Le Bureau de la traduction a annoncé ce printemps qu'il mettra à la disposition de tous les fonctionnaires fédéraux un outil de traduction automatique. Or, les membres du groupe TR (les traducteurs, interprètes et terminologues du Bureau de la traduction) ont été très nombreux à soulever des préoccupations à l'égard de ce projet, que ce soit en assemblée générale annuelle ou par une foule de communications à leurs représentants syndicaux. Ces préoccupations sont fondées et pressantes, et le Conseil de la section locale 900 de l'Association canadienne des employés professionnels appelle la haute direction du Bureau de la traduction de même que le commissaire aux langues officielles à s'y intéresser de près.

Plus précisément, les TR craignent que le fait de mettre à la disposition de tous les fonctionnaires fédéraux un outil de traduction automatique du Bureau de la traduction :

- Souille la réputation du Bureau, puisque, malgré toute mise en garde à l'intention des utilisateurs de l'outil, des traductions de piètre qualité portant le « sceau » du Bureau de la traduction du fait qu'elles ont été produites par un outil du Bureau pourraient être publiées;
- Constitue, par l'approbation tacite d'un outil produisant des traductions approximatives, un abandon du rôle de chef de file du Bureau de la traduction dans la défense de la langue et la fixation des normes de qualité linguistiques au Canada;
- Réduise la qualité des communications internes du gouvernement fédéral – traduites au moyen de l'outil et non révisées – au point où les fonctionnaires

locuteurs d'une langue officielle en situation minoritaire verront leurs droits linguistiques bafoués;

- Mette en péril la survie du Bureau de la traduction et la profession même de traducteur, car un outil proposé par le Bureau de la traduction pourrait amener les gens à croire que le produit de la traduction faite par une machine est acceptable malgré sa médiocrité, entraîner une baisse de la demande de services de traduction professionnels et, au bout du compte, causer la disparition de centaines d'emplois.

Avant d'aller de l'avant, il est donc essentiel que le Bureau de la traduction prenne toutes les mesures nécessaires pour contrer ces risques bien réels. Les TR ne sont pas contre les progrès technologiques, bien au contraire; ils adoptent volontiers les nouveaux outils efficaces qui donnent des résultats fiables. C'est par professionnalisme et par souci de diligence raisonnable qu'ils hésitent à cautionner le projet de traduction automatique du Bureau, dont les bienfaits pour le respect réel des langues officielles sont douteux et les conséquences en termes de dénaturation de la profession de traducteur, inquiétantes.

Une analyse en bonne et due forme des avantages et des inconvénients pour le Bureau, la fonction publique fédérale et la population canadienne dans son ensemble devrait être effectuée et diffusée pour garantir que la voie actuelle est bien celle qu'il est le plus sage de suivre.

Nous espérons discuter davantage avec vous de ces enjeux.

Nos plus cordiales salutations.



Emmanuelle Tremblay
Présidente de l'ACEP

c.c: Graham Fraser

